

Pouvoir d'achat : n'oublier personne

Les revendications de **FO**

Côté Branche : demande de revalorisation du SNB

Le 12 mai se tiendra la séance de négociation de Branche suite à la demande interfédérale CFE-CGC – CFDT – CGT – FO de revalorisation du SNB en réponse à l'inflation qui explose depuis le début de l'année.

Sans être défaitistes, il paraît peu probable que cette négociation aboutisse à une revalorisation à la hauteur de l'inflation (4,8 % sur un an), tant l'attention que portent les employeurs aux salariés des IEG semble avoir définitivement cédé le pas aux seules considérations financières ; il faudra bien payer les 8 à 10 Mds € d'augmentation de l'ARENH, soyez donc raisonnables !

Côté RTE : négociation sur le « pouvoir d'achat » et négociation NMT

FO demande l'ouverture d'une négociation complémentaire à RTE sur « le pouvoir d'achat ».

Mais, il faut le souligner, une négociation en entreprise ne permettra pas de répondre à un retour durable de l'inflation ; RTE peut accorder des mesures individuelles (NR) ou des primes (par essence, réversibles), qui peuvent répondre à une flambée temporaire d'inflation, mais pas à une augmentation générale et durable des prix.

A un moment donné il faudra obtenir, de gré ou de force, un changement de posture des employeurs de la Branche sur le SNB.

Dans le même temps, les dernières propositions de la Direction dans la négociation NMT sur le Forfait jour ne concernent toujours que les Cadres, laissant donc de côté près de 50% des agents.

FO demande à la Direction de revoir ses propositions sur plusieurs points :

- **L'accès de la haute Maîtrise - P04 GF11 et PO3 - au Forfait Jours**
- **La mise en place d'un dispositif complémentaire de reconnaissance de l'implication des agents qui ne pourront pas bénéficier du FJ**

Si l'objectif recherché par la Direction est bien de faire face aux enjeux du SDDR, il faut promouvoir et reconnaître l'investissement de tous les agents, et pas seulement celui des cadres au travers du Forfait Jour.

FO demande à la Direction RH d'ouvrir rapidement une négociation sur ce sujet.

BESOIN D'INFOS COMPLÉMENTAIRES ?

Veillez contacter vos interlocuteurs habituels ou
nous écrire à RTE-FO@rte-france.com

AGIR, NE PAS SUBIR
www.fnem-fo.org